



CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE

EL CAMINO

Observatoire des Camps de Réfugiés
Pôle Amériques
Lucie Fouchier
Mai 2020



PHOTO : ©DW/FELIPE ABONDANO



CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE D'EL CAMINO

Localisation du centre

CONTEXTE DE MIGRATION

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

COMPOSITION DU CENTRE

La population concernée

Les gestionnaires de la zone d'accueil

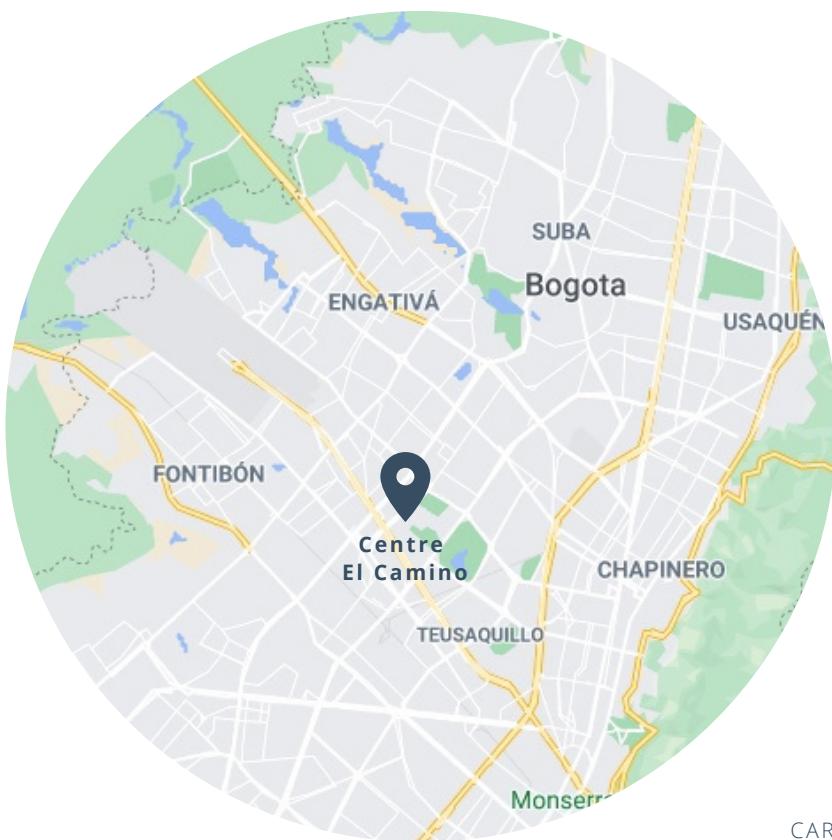
DÉFAILLANCES OBSERVÉES

Localisation du centre D'EL CAMINO



District d'Engativá,
Bogota, Colombie.

Lors de son existence, le centre d'accueil temporaire d'El Camino était situé dans un terrain de football à l'est de Bogota, dans le district d'Engativá, non loin du terminal de bus de Salitre où les migrants vénézuéliens avaient originellement établis leurs habitats de fortune dans les rues adjacentes au terminal.



CARTE : ©2020 GOOGLE

CONTEXTE DE MIGRATION

Depuis 2015, une crise humanitaire s'est déclarée au Vénézuela. Selon l'OIM et le HCR, 3,4 millions de vénézuéliens ont quitté leur pays et le mouvement s'est accéléré en 2018 (1). Cette immigration soudaine et nombreuse est d'abord due à une crise politico-économique, entraînant une crise alimentaire et une pénurie de médicaments, mais également à des vagues de violence créant un contexte d'insécurité générale dans le pays.

Face à cette situation, de nombreux vénézuéliens ont quitté le Vénézuela pour les pays frontaliers, dont la Colombie. La plupart fuit le pays à pied, d'autres arrivent en bus et la ville de Bogota accueille une grande partie de ce flux migratoire. Selon le journal *El Espectador*, en juin 2018, parmi les 819,000 vénézuéliens qui se trouvaient dans le pays, 118,000 ont trouvé refuge dans la capitale (2). Trois mois plus tard, Le journal *Le Monde* fait état de 240,000 vénézuéliens dans la capitale, soit 2,9 % de la population de la ville (3).

C'est dans ces circonstances que de nombreux vénézuéliens arrivés en bus à Bogota se sont installés durant plusieurs mois autour du terminal de bus d'el Salitre. Une majorité d'entre eux ont migré afin d'améliorer leur situation économique et avec l'espoir de rapidement retourner au Vénézuela (4).

Face à cet afflux de réfugiés vénézuéliens aux alentours du terminal, la municipalité a décidé de mettre en place un centre d'accueil temporaire dans un terrain de football, un peu plus loin dans le district d'Engativá de la

capitale. Dès le départ, l'installation de ce camp représentait pour les autorités, un lieu d'accueil temporaire, lequel serait mis en place seulement pour quelques mois.

Parallèlement, la municipalité était soucieuse de pérenniser l'installation et la prise en charge des vénézuéliens en évoquant la construction d'un centre d'accueil permanent. La mairie parlait alors à l'époque de la création d'une grande "auberge" pour lutter contre le problème de la mendicité.

C'est dans ce contexte que le centre voit le jour le 12 novembre 2018. Le jour du transfert, face à l'incertitude des conditions dans lesquelles les migrants seraient pris en charge, des mouvements de contestations ont eu lieu. Le transfert se faisait sur la base du volontariat, et d'après les propos des autorités locales, la proposition de déplacement a bien été expliquée aux vénézuéliens (5).

(1) UNHCR, "Le nombre de Vénézuéliens ayant quitté leur pays s'élève désormais à 3,4 millions", UNHCR, 22 février 2019, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/2/5c6fe7ffa/nombre-venezueliens-quitte-pays-seleve-desormais-34-millions.html>

(2) El Espectador, "Bogotá, refugio de 118.000 venezolanos", El Espectador, 16 juin 2018, <https://www.elespectador.com/noticias/bogota/bogota-refugio-de-118000-venezolanos/>

(3) Marie Delcas, "La Colombie face au défi sans précédent des migrants vénézuéliens", Le Monde, 9 novembre 2018, https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2018/11/08/la-colombie-face-au-defi-des-migrants-venezueliens_5380623_3222.html

(4) Ofelia Harms, "Campamento humanitario de venezolanos en bogota" DW, 21 novembre 2018, <https://www.dw.com/es/campamento-humanitario-de-venezolanos-en-bogot%C3%A1/g-46391531>

(5) Natalia Valencia, "El traslado de venezolanos a un nuevo campamento en Bogotá", Conexion Capital, 13 novembre 2018, <https://conexioncapital.co/traslado-venezolanos-nuevo-campamento-bogota/>

Selon *El Espectador*, le centre aurait bien été désinstallé par les autorités locales le 15 janvier 2019. Cependant, aucune alternative d'accueil ou autre dispositif n'a été créé depuis cette date et rien n'a été mis en place. Les vénézuéliens ont été orientés vers d'autres lieux d'accueil qu'ils ont trouvé eux-mêmes ou vers l'auberge temporaire de San Cristóbal où les plus vulnérables peuvent au plus y séjourner trois jours.

Selon Cristina Velex, secrétaire de l'intégration sociale à la mairie de Bogota, au moment de la destruction du camp, 115 personnes se sont retirées volontairement du centre car ils auraient trouvé un moyen de payer un logement ou d'être accueillis par des tiers, 56 ont abandonnés le centre sans donner de raison, 138 sont retournés au Venezuela et 43

ont été expulsés du centre pour manquement au règlement (consommation de drogues, violences et agressions physiques, menaces envers un fonctionnaire ou vol) (6).

Selon nos informations, beaucoup d'entre eux n'ont pas eu d'autres choix que de retourner dans la rue ou bien au terminal de bus où ils s'étaient installés au départ (7). Depuis, la plupart des vénézuéliens sont reçus dans des centres d'accueil de jour dans lesquels ils peuvent bénéficier d'un soutien social et juridique sans toutefois avoir accès à des structures d'hébergement. Le 5 décembre 2018 le *centro de atención integral para venezolanos* (centre de soins complets pour vénézuéliens) a été créé pour accueillir les vénézuéliens, mais il s'agit uniquement d'un accueil de jour.



PHOTO : RÉFUGIÉS VÉNÉZUÉLIENNES À BOGOTA (2019)
©REG NATARAJAN/FLICKR

(6) El Espectador, "Fin del campamento de venezolanos en bogota : que sigue ?", El Espectador, 15 janvier 2019, <https://www.elespectador.com/noticias/bogota/fin-del-campamento-de-venezolanos-que-sigue-articulo-834190>

(7) Ibid.

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Il semble que la gestion de ce camp ait été déléguée à la municipalité de Bogota qui indique s'être inspirée de pratiques observées à Paris (8). L'objectif était de démanteler le camp informel qui c'était créé autour du terminal de bus et de réorienter les personnes afin qu'elles puissent être prises en charge.

Lors de l'installation du centre, la municipalité avait envisagé la construction d'un lieu d'accueil pérenne. Cependant, aucune solution d'accueil et d'hébergement destinée aux migrants vénézuéliens n'a été mise en place dans la ville. À ce jour, les migrants ne bénéficient que d'un accueil de jour mis en place dans la ville de Bogota (9).

D'un point de vue international, La Colombie est partie prenante de la convention de Genève de 1951 ratifiée le 10 octobre 1961 et au protocole ratifié en 1967 ainsi qu'à la déclaration de Carthagène sur les réfugiés souscrite en 1984. L'article 36 de la

Constitution colombienne prévoit également le droit d'asile. Le Décret 1067 de 2015 définit la procédure d'asile et stipule que la demande doit se faire auprès du ministère des relations extérieures colombien.

Une commission étudie la demande au regard de l'article 2.2.3.1.1 du décret. Le demandeur doit remplir un dossier avec notamment un document qui relate les faits justifiant la demande de protection internationale (10).

Ces trois dernières années, d'après l'UNHCR, 2,729 vénézuéliens ont déposé une demande d'asile auprès de la Colombie (11).



© DW/F. Abondano

PHOTO : CAMP IMPROVISÉ PRÈS DU TERMINAL DE BUS
OÙ LES VÉNÉZUÉLIENS AVAIENT D'ABORD PRIS REFUGE
©DW/FELIPE ABONDANO

(8) Natalia Valencia, op.cit.

(9) Javier Cortes "SuperCADE social ha atendido cerca de 8000 personas" Bogota.gov, 24 janvier 2019, <https://bogota.gov.co/mi-ciudad/hacienda/8000-personas-se-han-atendido-en-el-supercade-social>

(10) UNHCR, "Guía para los solicitantes de la condición de refugiado en Colombia", El Tiempo, 8 avril 2019, <https://www.eltiempo.com/mundo/venezuela/como-se-hace-una-solicitud-de-estatus-de-refugiado-en-colombia-346410>

(11) Luiz Felipe de le Hoz, "En Colombia, 2.729 venezolanos han solicitado asilo", El Heraldo, 21 juin 2019, <https://www.elheraldo.co/barranquilla/en-colombia-2729-venezolanos-han-solicitado-asilo-643496>

COMPOSITION DU CAMP



ORIGINE

600

NOMBRE DE PERSONNES
ESTIMÉES DANS LE CAMP

PHOTO : ©BERNARDO RESTREPO/BANQUE MONDIALE
FLICKR



LA POPULATION CONCERNÉE

Selon le média *Veanoticias* (12), environ 600 personnes ont été accueillies entre le 12 novembre 2018 et le 15 janvier 2019 dans le quartier de Engativá. La *Deutsche Welle* (DW) qui a relaté l'installation du centre y évoque uniquement la présence de vénézuéliens. Aucune autre nationalité n'a été recensée (13).

Le centre accueillait aussi bien des hommes et des femmes de tout âge. Les plus gros problèmes se posaient pour les enfants. Certains migrants considéraient que les conditions étaient meilleures lorsqu'ils se trouvaient dans le terminal de bus. Nous n'avons cependant pas d'information précise sur la dynamique démographique de ce camp.

LES GESTIONNAIRES DE LA ZONE D'ACCUEIL

Le centre a été mis en place et a été essentiellement géré par les autorités municipales. Au moment de son installation, Cristina Velez était secrétaire du pôle intégration social de la mairie. La municipalité a mis en place des tentes pouvant accueillir 60 personnes chacune.

La municipalité indique avoir travailler en lien avec diverses institutions internationales et nationales comme l'UNHCR, la Croix Rouge, l'OIM et Migracion Colombiana (14),

entité du ministère des relations extérieures reconnue comme innovatrice et un modèle des bonnes pratiques en gestion de migration. Les autorités ont également travaillé avec l'Institut pour la Gestion des Risques (IDIGER), une structure de la mairie de Bogota qui oriente la politique de la ville afin de limiter les risques de désastres, la gestion des situations d'urgences et l'adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, le secrétaire général de la mairie de Bogota avait annoncé travailler "avec le ministère du développement économique pour pouvoir avancer les salons de l'emploi ciblés sur les personnes vénézuéliennes pour se réinsérer de la meilleure manière aux activités quotidienne de notre ville" (15).

Cependant, nous ne disposons pas d'information concernant les champs et l'étendue de l'intervention de ces différents acteurs à l'intérieur du centre.

La municipalité de Bogota a également travaillé avec des acteurs privés telles que des entreprises qui sont intervenues sur l'orientation professionnelle des résidents du centre dans l'objectif d'éviter le retour à la rue et les problèmes de mendicité (16).

(12) Voz de América, "Cierran campamento humanitario para venezolanos en Bogota", *Veanoticias*, 15 janvier 2019, <https://www.voanoticias.com/venezuela/colombia-campamento-humanitario-venezolanos-cierre-bogota>

(13) Ofelia Harms, op. cit.

(14) Cynthia Vargas Castillo, "Migrantes venezolanos seran ubicados en nuevo campamento humanitario en bogota", Rcn Radio, 9 novembre 2018, <https://www.rcnradio.com/bogota/migrantes-venezolanos-seran-ubicados-en-nuevo-campamento-humanitario-en-bogota>

(15) Natalia Valencia, op. cit.

(16) Mateo Chacon, "Esto pasara con los venezolanos que aun no abandonan el campamento en Bogota", RNC Radio, 11 janvier 2019, <https://www.rcnradio.com/bogota/esto-pasara-con-los-venezolanos-que-aun-no-abandonan-el-campamento-en-bogota>

L'accès au centre était très contrôlé, un poste de police permettait de gérer les entrées et les sorties. Un couvre-feu était également imposé (17) et des expulsions ont été recensées notamment suite à des émeutes survenues le 19 novembre 2018.

Il semble que les services apportés dans ce centre aient été rudimentaires : une distribution de nourriture était organisée car il n'y avait pas de cuisines à disposition et des soins pour les femmes enceintes et pour les enfants étaient aussi proposés. La mairie avait annoncé que les adultes recevraient des rations de nourritures périmentées alors que les enfants et adolescents recevraient des rations équilibrées basées sur les recommandations du gouvernement colombien. Par ailleurs, aucune autre aide ne pouvait être accepté à l'exception de celle de la Croix Rouge (18).

En intégrant le centre, les résidents ont dû signer un manuel leur rappelant leurs droits et devoirs à respecter, les horaires d'entrée et de sortie, sous peine d'être expulsé du centre (19). Le HCR a rappelé à plusieurs reprises que les vénézuéliens doivent bénéficier de la protection internationale par les pays américains et ne doivent pas être renvoyés chez eux compte-tenu de la situation au Vénézuela (20). La Colombie doit donc faciliter les démarches liées au droit d'asile des vénézuéliens présents sur son territoire.

L'aide à l'obtention de ce statut se fait plus spécifiquement dans les accueils de jour mis en place à Bogota, où les vénézuéliens peuvent bénéficier d'une aide juridique pour leurs démarches liées à l'asile (21).



(17) Ofelia Harms, op. cit.

(18) El Tiempo, "Vea en 360° como es por dentro el campamento para venezolanos", El Tiempo, 16 novembre 2018, <https://www.eltiempo.com/bogota/fotos-en-360-de-campamento-para-venezolanos-en-engativa-292892>

(19) El Tiempo, "Migrantes aceptaron reglas de convivencia en nuevo albergue", El Tiempo, 13 novembre 2018, <https://www.eltiempo.com/bogota/nuevo-campamento-para-venezolanos-en-medio-de-protestas-de-vecinos-293066>

(20) UNHCR, "La majorité des Vénézuéliens qui fuient leur pays ont besoin de protection internationale en tant que réfugiés - HCR", UNHCR, 21 mai 2019, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2019/5/5ce3da29a/majorite-venezueliens-fuient-pays-besoin-protection-internationale-refugies.html>

(21) UNHCR, "Guia para los solicitantes de la condicion de refugiado en Colombia", op. cit.

DÉFAILLANCES OBSERVÉES

Au regard de la durée de fonctionnement du centre d'accueil, il est difficile d'évaluer la mise en place des services qui y ont été assurés. Selon la loi colombienne, les enfants migrants peuvent être inscrits à l'école et au collège sans qu'ils aient besoin de présenter des documents justifiant une situation régulière. Les enfants doivent être enregistrés selon la situation de migration (22).

Le 19 novembre 2018, des émeutes ont eu lieu devant le centre d'accueil (23). Ce sont des réfugiés vénézuéliens, résidents du centre qui ont manifesté leur mécontentement au sujet de la distribution alimentaire. Ils affirmaient que la nourriture distribuée était de mauvaise qualité et que les quantités étaient insuffisantes. Un autre motif de contestation était lié au fait que les donations et l'apport de nourriture étaient interdits à l'intérieur du centre. Ce sont les résidents eux-mêmes qui avaient à cette occasion introduit de la nourriture dans le centre.

Selon la secrétaire de l'intégration sociale, les manifestants ont cassé des caméras de sécurité, abimés les douches et des tentes et dérobés de la nourriture. Les manifestants identifiés ont été expulsés du centre. Les résidents ont également fait état d'un manque d'accès aux soins notamment pour les enfants (24) et beaucoup se plaignaient de l'absence d'intimité pour les familles et les couples (25).

Un mouvement de contestation s'est également déclaré du côté des habitants du quartier Luis Fernández (26). En effet, les habitants autour du centre se plaignaient de problèmes liés à l'insécurité provoqués par la présence des vénézuéliens. De plus, ils affirmaient avoir dû faire face à une baisse de leur activité économique du fait de l'installation de ce centre dans le quartier.

Lors du transfert des vénézuéliens du terminal de bus vers le centre d'accueil temporaire, un groupe de voisins avait notamment décidé de bloquer l'arrivée des bus car leur présence engendrait, d'après eux, un problème de sécurité et représentait un risque pour la santé publique. De plus, la population locale affirmait n'avoir jamais été consultée quant à l'installation de ce centre dans leur quartier.

(22) El Tiempo, "Como inscribir a ninos venezolanos en los colegios publicos", El Tiempo, 25 janvier 2019,

<https://www.eltiempo.com/mundo/venezuela/paso-a-paso-para-inscribir-a-ninos-venezolanos-al-colegio-en-colombia-319062>

(23) El Espectador, "Recapturan tres venezolanos fugados durante tramite de expulsion del pais", El Espectador, 21 novembre 2018,

<https://www.elespectador.com/noticias/bogota/recapturan-tres-venezolanos-fugados-durante-tramite-de-expulsion-del-pais-articulo-824834>

(24) GDA, "La situacion a la que se enfrentan los venezolanos en un refugio de bogota", El Nacional, 20 novembre 2018,

https://www.elnacional.com/mundo/latinoamerica/situacion-que-enfrentan-los-venezolanos-refugio-bogota_260455/

(25) Natalia Valencia, "El traslado de venezolanos a un nuevo campamento en Bogota", Conexion Capital, 13 novembre 2018,

<https://conexioncapital.co/traslado-venezolanos-nuevo-campamento-bogota/>

(26) El Espectador, "Problemas para reubicar albergue de venezolanos por protestas de habitantes de edificios contiguos", El Espectador, 13 novembre 2018, <https://www.elespectador.com/noticias/bogota/problemas-para-reubicar-albergue-de-venezolanos-por-protestas-de-habitantes-de-edificios-contiguos-articulo-823322> ; Oscar Murillo, "Asi es la situacion dentro y fuera del refugio de venezolanos", El Tiempo, 20 novembre 2018, <https://www.eltiempo.com/bogota/asi-es-la-situacion-dentro-y-fuera-del-refugio-de-venezolanos-295546>

Un appel à la solidarité a été passé par la municipalité de Bogota afin d'éviter tout acte de xénophobie à l'encontre des vénézuéliens. Maria Angelica Trujillo (gérante de la question des vénézuéliens à la mairie de Bogota) s'est exprimée sur la situation en rappelant l'état de vulnérabilité dans lequel se trouvaient les vénézuéliens et la nécessité de les prendre en charge. La mairie s'est par ailleurs voulue rassurante en rappelant la présence des autorités et de la police au quotidien dans le centre (27).

Les migrants vénézuéliens ont quant à eux critiqué les conditions de vie des enfants. Ils considéraient qu'elles étaient pires que celles qu'ils avaient en vivant dans la rue. Ils ont dénoncé une condition similaire à celle de "l'enfermement" au regard des conditions de vie très strictes imposées par les autorités (28).

Rien, cependant, dans l'étude du centre ne permet de signaler une violation caractérisée des droits humains. Néanmoins, il reste à noter qu'une des premières décisions prises par les gestionnaires fut d'interdire l'accès du centre à la presse (29).



PHOTO : LE CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE
©DW/FELIPE ABONDANO

(27) Sergio Felipe Garcia Hernandez, "En Bogota piden evitar xenofobia hacia venezolanos trasladados a un campamento », Anadolu Agency, 12 novembre 2018, <https://www.aa.com.tr/es/mundo/en-bogot%C3%A1-piden-evitar-xenofobia-hacia-venezolanos-traslados-a-un-campamento/1309536#>

(28) Ofelia Harms, op. cit.

(29) Ibid.